



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LIVRET D'ORGANISATION DE LA RENTRÉE 2026/2027



Bienvenue
au collège Simone Veil !



<https://simone-veil.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

Table des matières

Introduction.....	3
Organisation de la rentrée des élèves.....	4
Rentrée des élèves :	4
Accueil des nouveaux parents :	4
Réunion d'information pour les parents (17h30 à 18h45) :.....	4
Fournitures scolaires	5
Restauration scolaire.....	6
Modalités de paiement selon le régime :.....	6
Changement de régime & Remise d'ordre	7
Transports scolaires.....	8
Pour les inscriptions aux bus scolaires de la région :	8
Pour les inscriptions aux lignes TPG :	8
Demander la bourse	9
Qu'est-ce que la bourse nationale de collège ?	9
Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?	9
Qui peut faire cette demande ?	9
Événements pour les élèves	10
Pour les 3 ^{èmes}	11
Orientation pour les élèves de 3 ^{ème} :.....	11
Examens 3 ^{ème}	12
Les horaires	13
Les contacts de l'établissement	13

Introduction

Ce document vise à donner toutes les informations nécessaires aux familles et aux personnels relatives à la rentrée scolaire : à quelle date les élèves rentrent-ils en classe ? Quand les réunions de rentrée sont-elles prévues ? Comment inscrire mon enfant au restaurant scolaire ? Au transport scolaire ?

Beaucoup d'informations sont disponibles sur le site du Collège : <https://simone-veil.ent.auvergnhonealpes.fr/>

N'hésitez pas à vous y référer !

Important : vendredi 28 août 2026, accueil des nouvelles familles :

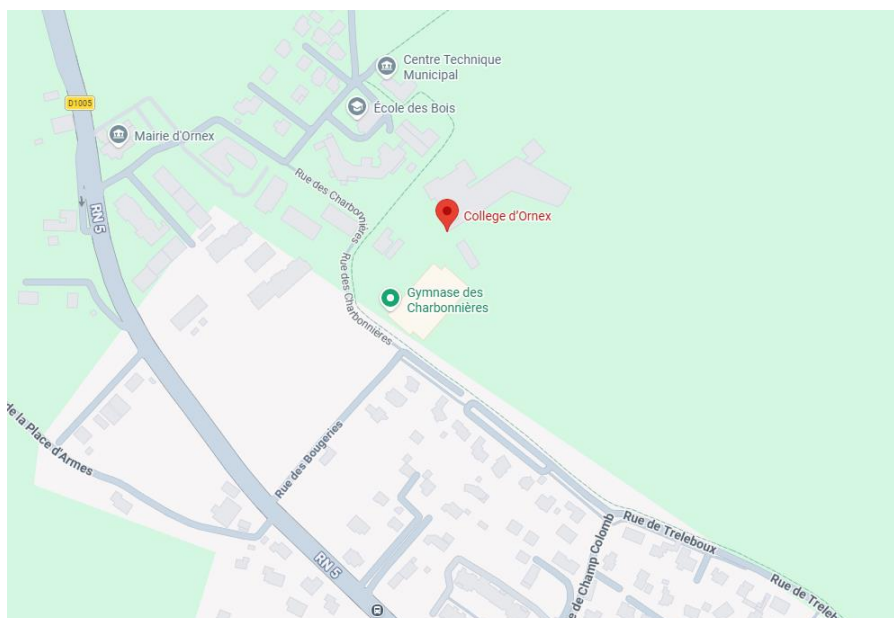
Chers nouveaux parents,

Votre enfant fera sa première rentrée au Collège Simone Veil le 1^{er} septembre s'il est en 6^{ème}, le 2 septembre s'il est dans un autre niveau.

*Afin de bien préparer ce moment, nous avons le plaisir de vous inviter, vous et votre enfant, à une rencontre d'accueil le **vendredi 28 août, de 8h à 9h30**.*

Au programme : une présentation de l'établissement, une visite des lieux et un moment d'échange avec des membres de l'équipe du Collège Simone Veil, qui seront ravis de répondre à toutes vos questions.

Nous espérons vous y retrouver nombreux !



Organisation de la rentrée des élèves

Rentrée des élèves :

Les élèves se regrouperont dès leur arrivée dans la cour du collège. Dès l'annonce des classes, les élèves seront pris en charge par les professeurs principaux, selon les modalités suivantes :

- **6^{ème}** : Mardi 1^{er} septembre de 9h à 16h50 (pause déjeuner de 11h25 à 13h45)

Les élèves de 6^{ème} ne seront pas accueillis au collège le Mercredi 2, pour permettre la rentrée des autres niveaux.

- **5^{ème}** : Mercredi 2 septembre de 9h15 à 11h30
- **4^{ème}** : Mercredi 2 septembre de 8h45 à 11h30
- **3^{ème}** : Mercredi 2 septembre de 8h15 à 11h30

Accueil des nouveaux parents :

Pour préparer la rentrée de votre enfant au Collège Simone Veil (prévue le 1^{er} ou 2 septembre), nous vous invitons à une rencontre d'accueil le vendredi 28 août de 8h à 9h30. Ce moment partagé comprendra une présentation de l'établissement, une visite des lieux et un temps d'échange avec une partie des équipes.

Réunion d'information pour les parents (17h30 à 18h45) :

Ces réunions essentielles visent à établir un contact privilégié entre l'école et les familles pour une rentrée réussie. Elles se dérouleront dans la salle polyvalente (accès direct par l'extérieur).

- **6^{ème}** : Mardi 1 septembre (jour de la rentrée)
- **5^{ème}** : Jeudi 3 septembre
- **4^{ème}** : Lundi 7 septembre
- **3^{ème}** : Mardi 8 septembre



Le parking du collège étant limité, nous vous invitons à vous garer sur le parking de l'école des Bois ou sur celui de la Mairie.

Fournitures scolaires

LISTE DE FOURNITURES SCOLAIRES (TOUS NIVEAUX) COLLÈGE SIMONE VEIL 2026-2027

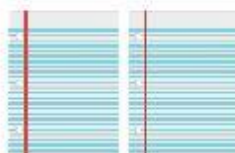
NB : CERTAINES DE CES FOURNITURES SE CONSERVENT D'ANNÉE EN ANNÉE SELON LEUR ÉTAT ET NE SONT PAS FORCÉMENT À (R)ACHETER SYSTÉMATIQUEMENT.



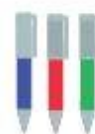
15 grands cahiers
96 pages (24 x 32 cm)
cahiers plastifiés ou protégés-
cahiers (couleurs variées)



**2 petits cahiers
de brouillon**



**Feuilles simples
+ doubles perforées**
(grands carreaux)



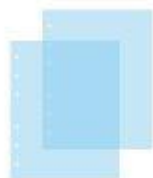
4 Stylos à bille
(4 couleurs)



Gomme



1 calculatrice
type collège



2 porte-vues 80 vues
(+1 pour l'italien)



**1 cahier de travaux
pratiques, gd format**
80 pages



**12 Crayons
de couleur**



1 compas



1 paire de Ciseaux
à bout rond



Rapporteur
(transparent)



1 règle transparente
(30 cm)



colle



**2 Crayons
à papier**
+ 1 criterium



**Taille
crayon**



1 clé USB > 8go



1 équerre
(transparente)



1 agenda

*Fourni par
le collège*



1 paire d'écouteurs
filaires 1 jack



1 pochette de papier à dessin
blanc >90gr/m2 (au moins
12 feuilles format A4)

EN COMPLÉMENT

EPS :

- 1 paire de chaussures type "running" (extérieur)
- 1 paire de chaussures "non marquante" (intérieur)
- Une tenue adaptée à la pratique sportive
- 1 gourde

Arts plastiques :

- 5 tubes de gouache 20ml (bleu cyan, rouge magenta, jaune primaire, noir et blanc)
- 1 pinceau rond moyen (n°8 ou 10) et 1 pinceau-plat brosse (n°10 ou 12)
- 1 chiffon (morceau de tissu ou autre pour nettoyer son matériel de peinture)



1 Trousse



**1 ruban
correcteur**



**1 stylo
feutre noir**
pointe fine
0.5 mm

Restauration scolaire

Qu'il soit demi-pensionnaire ou externe, chaque élève possède une carte de cantine personnelle et obligatoire pour accéder au self.

✂ À savoir : La carte de cantine est valable pour toute la scolarité. En cas de perte ou de dégradation, un nouveau badge devra être racheté (5€).

Modalités de paiement selon le régime :

Pour les élèves demi-pensionnaires :

La facture (avis des sommes à payer) vous sera envoyée chaque trimestre par e-mail, à l'adresse que vous avez renseignée lors de l'inscription de votre enfant.

Pour les élèves externes :

Les repas pris occasionnellement doivent être payés d'avance. Le rechargement de la carte de cantine s'effectue directement en ligne via la plateforme sécurisée Turboself.

Besoin d'informations ?

Responsable : Laëtitia BLONDEL : 06-59-65-68-93 ou nwr.invoices-aurage@newrest.eu

Chef de cuisine : 01-48-84-69-56



Consultation des menus :

<https://connect-eat.newrest.eu/college-ornex>



Modalités de paiement :

- En ligne : <https://connect-eat.newrest.eu/college-ornex>
ou <https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=5313>

- Par chèque : À l'ordre de « Newrest Restauration »

- En espèces

Les règlements par chèque ou en espèces doivent être placés dans une enveloppe fermée, sur laquelle doivent figurer le nom, le prénom et le numéro de badge de l'élève. L'enveloppe est à déposer dans la boîte aux lettres prévue à cet effet, située à l'entrée du collège.

- Par virement :

IBAN : FR76 3000 3036 2000 0201 6921 357

BIC : SOGEFRPP

Référence : CE0417_NomPrenom

Changement de régime & Remise d'ordre

Changement de régime : Si vous souhaitez modifier le régime de votre enfant (par exemple, passer de demi-pensionnaire à externe, ou inversement), sachez que cela est possible sous certaines conditions. Le formulaire doit être rempli et envoyé avant la fin du mois de décembre pour une prise d'effet au retour des vacances de décembre, ou avant la fin du mois de mars pour une prise d'effet en avril.

Remise d'ordre : Pour obtenir une déduction sur la facture de demi-pension (en cas d'absence prolongée justifiée, selon les modalités du règlement intérieur), vous devez en faire la demande officielle.

Pratique : Les formulaires de demande de changement de régime et de remise d'ordre sont téléchargeables directement sur le site internet du collège, rubrique « Vie de l'établissement », puis « restauration ». Vous pouvez également y trouver des fiches procédures pour vous aider.

Transports scolaires

Pour les inscriptions aux bus scolaires de la région :

L'Antenne régionale des transports de l'Ain vous apporte les précisions suivantes au sujet de la rentrée scolaire 2026-2027 :

Procédure d'inscription

Chaque élève doit procéder à une inscription ou à un renouvellement **annuel**, de préférence via notre site internet (voir adresse ci-dessous).

Site d'inscription

Notre site d'inscription : <https://www.laregionvoustransporte.fr/transport-scolaire/transport-scolaire-de-lain/>

Titre « Scolaire + Mobilité Région »

La Région renouvelle le titre « **Scolaire + Mobilité Région** » via la carte OÙRA. Celui-ci permettra un accès illimité, sans frais supplémentaire, à l'ensemble des lignes régulières Cars Région (hors transport scolaire et sauf exceptions mentionnées sur le site *laregionvoustransporte.fr*), ainsi qu'aux Cars Région Express et aux TER Auvergne-Rhône-Alpes (trains et cars) circulant sur le territoire régional, pour la période du **1er septembre 2026 au 31 août 2027**.

L'Antenne régionale des transports de l'Ain reste à votre disposition à l'adresse transports01@auvergnerhonealpes.fr pour tout renseignement complémentaire.

Pour toutes vos questions, contactez "Allo la Région vous transporte" au 04 8000 7000

Pour les inscriptions aux lignes TPG :

A partir de la rentrée, certains élèves (en fonction du lieu de résidence) peuvent être éligibles à l'utilisation des lignes TPG pour se rendre au collège et aux activités extra scolaires.

Toutes les informations se trouvent sur le site du Pays de Gex Agglo, via le lien suivant :

<https://www.paysdegexagglo.fr/17360-transport-scolaire-modifie.htm>

Pour toute question, merci de vous diriger vers les services indiqués ci-dessus

Demander la bourse

La demande de bourse nationale de collège est émise par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Qu'est-ce que la bourse nationale de collège ?

La bourse nationale de collège vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou va rentrer dans un collège public ou un collège privé sous contrat ou au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

- **Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024 du ménage du demandeur.

Si vous êtes en concubinage, c'est la somme de vos revenus fiscaux de référence et de ceux de votre concubin qui est prise en compte.

- **Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal** (présents sur votre avis d'imposition) : les enfants mineurs, les enfants majeurs célibataires et les enfants handicapés.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2023 à ne pas dépasser	17 927€	22 064€	26 201€	30 338€	34 476€	38 613€	42 750€	46 886€

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale de collège et pour estimer son montant, vous pouvez utiliser le simulateur : education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee

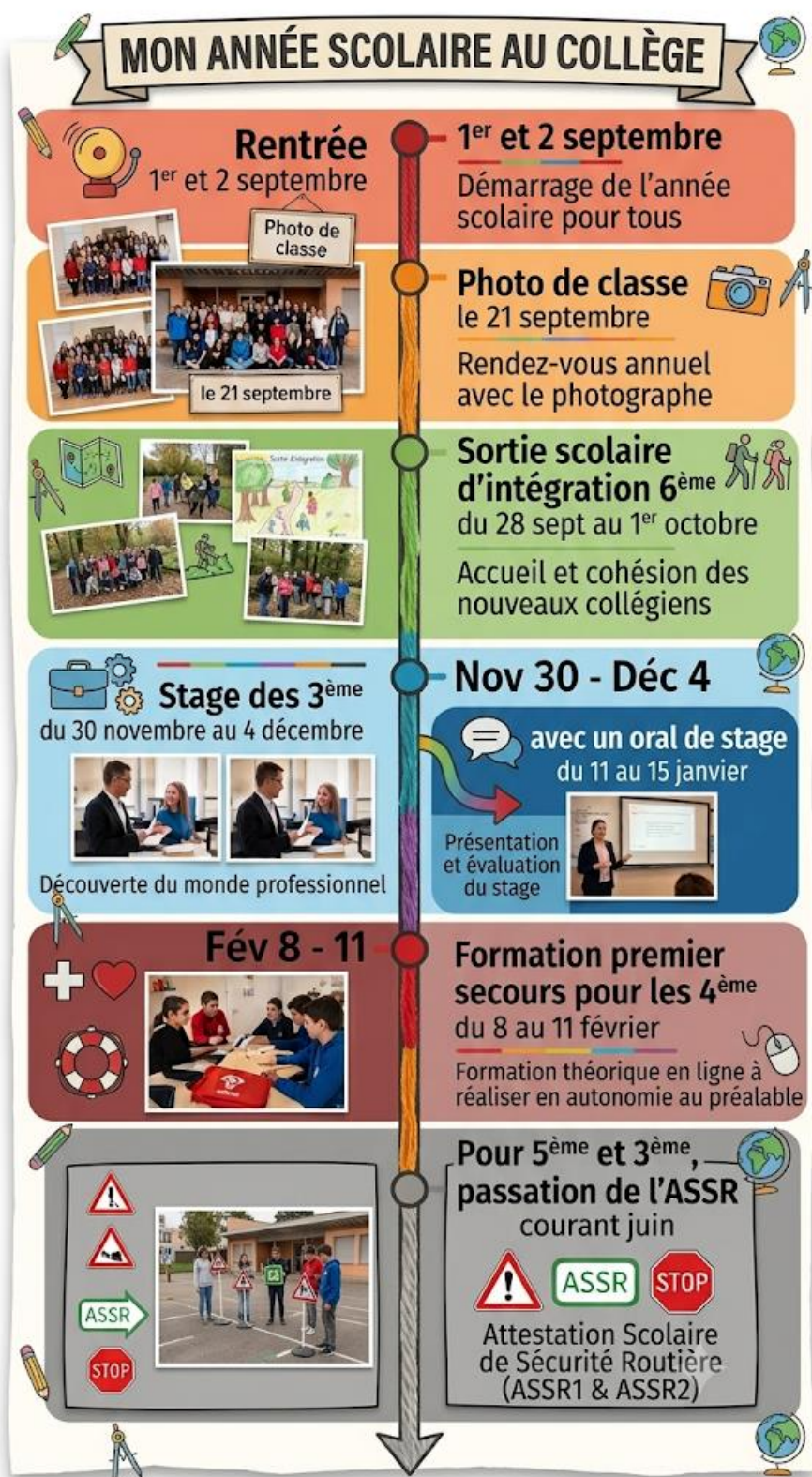
Qui peut faire cette demande ?

Un responsable légal de l'élève (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter par mail, le service compétant sur l'adresse suivante : gestion.0011465m@ac-lyon.fr

Événements pour les élèves

Des moments clés conçus pour enrichir le parcours éducatif et développer des compétences pratiques.



Pour les 3^{èmes}

Orientation pour les élèves de 3^{ème} :

Un accompagnement structuré pour aider les élèves à définir leur projet d'orientation et à faire les meilleurs choix pour leur avenir.

Période	Étape & Action
Octobre / Décembre	Phase de réflexion : Début des recherches de pistes d'orientation et de métiers (échanges avec les Professeurs Principaux, le PsyEN et la famille).
Mi-décembre	Réunion d'information : Présentation collective des différentes filières post-3ème et des procédures d'orientation destinée aux familles.
Janvier / Février	Saisie des vœux provisoires : Formulation des premières intentions d'orientation par la famille sur le service en ligne, suivies de l'avis du conseil de classe du 1 ^{er} semestre
Février / Avril	Dialogue d'orientation : Échanges réguliers entre la famille et l'équipe éducative pour approfondir et affiner le projet de l'élève.
Mai	Vœux définitifs : Formulation des demandes définitives d'orientation et saisie des vœux d'affectation (choix précis des établissements scolaires).
Juin	Décision d'orientation : Validation finale de la voie d'orientation par le conseil de classe du 2 ^{ème} semestre et décision du chef d'établissement.
Fin juin - début Juillet	Affectation & Inscription : Réception des résultats d'affectation dans le nouvel établissement d'accueil, puis démarches d'inscription administrative par les familles.

Examens 3^{ème}

Préparation et déroulement des épreuves du Diplôme National du Brevet (DNB).

Période / Date	Épreuve & Action
Mi-décembre	Réunion d'information : Présentation collective des modalités de l'examen du DNB (Diplôme National du Brevet) et de l'organisation générale de l'année pour les familles.
Février / Mars	DNB blanc : Session d'entraînement avec des épreuves écrites blanches suivies de l'épreuve orale blanche fixée le 26 mars pour préparer les élèves aux conditions réelles.
2 Juin	DNB Épreuve orale : Soutenance officielle d'un projet par l'élève devant un jury de professeurs (sujet en lien avec un projet mené au collège, dans une ou plusieurs disciplines ou en lien avec l'un des parcours éducatifs : citoyen, avenir, de santé, ou d'éducation artistique et culturelle).
Fin juin – Début juillet	DNB Épreuves écrites : Passage des épreuves terminales nationales écrites (Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Enseignement Civique et Moral, Sciences) selon le calendrier officiel national.

Les horaires

			8H20	9h15	Seq1	* : fin des cours le mercredi		
			9H20	10h15	Seq2			
			10h15	10H35	récréation			
			10h35	11h30*	Seq3			
11h35	12h30	Seq4	<i>pause méridienne décalée selon les classes</i>			11h30	12h50	REPAS'
12H30	13H50	REPAS				12h50	13h45	Seq'4
			13H50	14h45	Seq5			
			14h45	15h00	récréation			
			15h00	15h55	Seq6			
			16h00	16h55	Seq7			

L'ouverture du portail s'effectue à 8h00 le matin, puis à chaque intercoups (5 minutes avant le début du cours).

Les contacts de l'établissement

L'établissement sera ouvert du 26 au 28 août de 8h à 12h (heures d'été). A partir du 1^{er} septembre 2026, les horaires d'ouverture du collège au public, hors congés scolaires sont de 8h20 à 17h.

ANNUAIRE DU COLLÈGE SIMONE VEIL

2026 - 2027



 Accueil : 04 51 26 31 15

 Vie scolaire : CPE - Mme MALGOIRE Géraldine | vie-scolaire.0011465m@ac-lyon.fr

 Secrétariat de Direction : secretariat.0011465m@ac-lyon.fr

+ Infirmier : infirmerie.0011465m@ac-lyon.fr

 Référente Handicap/Inclusion : Mme RAMET-BRANCHARD Florence
inclusion.0011465m@ac-lyon.fr

 **Référents pHARe (harcèlement) :** Yan DAGASSAN et Carine DUPUY
cellulephare.0011465m@ac-lyon.fr

 **Référente Persévérance Scolaire :** Dominique SIBUT-BOURDE | ps.0011465m@ac-lyon.fr

 **Bourse scolaire :** gestion.0011465m@ac-lyon.fr



04 51 26 31 15 / <https://simone-veil.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

141 rue des Charbonnières, 01210 ORNEX.